

Conseil AAGARIF du 3 mai 2022 dans les locaux de Praga

Début 10 h, en présence de Alain Malnati, Jean-Pierre Buhsing, Alain Blouet, Gilles Lepeyre, Anne-Marie Rétif, Philippe Robert et Philippe Gauthier, invitée Marie-France Bouvier. Absents excusés : Gérard Camoin, Michel Garreau, Alain Ravaux et Jean-Marie Lemire.

Présentation de l'ordre du jour transmis par Philippe. En préambule, Philippe revient sur les échanges téléphoniques qu'il a eus avec les membres du conseil, absents, notamment Michel Garreau et Jean-Marie Lemire.

Nous accueillons avec plaisir Marie-France Bouvier Malherbe, elle nous indique son parcours et souhaite nous rejoindre dans notre équipe.

Jean-Pierre fait le point sur les inscrits à l'AG, environ 23 sans les conjoints (28 avec) à cette date du 3 mai. Il nous faudrait donc 22 pouvoirs environ pour respecter le formalisme des statuts, à savoir 25 % des présents ou représentés pour valider les décisions de l'assemblée générale donc les élections des nouveaux administrateurs.

Point sur les invités :

Le conseil n'est pas favorable à la présence d'AUDIKA durant l'AG pour effectuer des contrôles d'audition. En revanche, on peut réfléchir sur l'opportunité de les inviter lors d'une prochaine manifestation.

Concernant la venue de Gérard Lebègue (demande faite par le président), le conseil n'y est pas favorable du fait de ne pouvoir lui offrir un temps de parole suffisant après l'assemblée générale, mais ne peut s'y opposer, une réponse impérative avant le 10 mai est nécessaire concernant le déroulé de la journée. Philippe informera le président.

Organisation de l'AG :

L'ordre du jour de l'AG sous la responsabilité du conseil est étudié ainsi que la rédaction du pouvoir. Une distinction formelle sera effectuée entre les sujets statutaires et les intervenants extérieurs qui s'exprimeront après la clôture. Après un échange sur les projets adressés, notamment par Michel Garreau, Anne-Marie se charge de les actualiser et de les envoyer à chacun pour validation.

Les pouvoirs seront à retourner rue Noyer, date limite 30 mai. Une possibilité par mail ou photo sera proposée. Pour les adhérents se déplaçant en transports en commun, un membre du conseil disponible ira les chercher à la gare de Viarmes, cela sera mentionné.

Une discussion s'est engagée sur la manière de procéder aux élections en vue du renouvellement des membres du prochain conseil en tenant compte des nouveaux statuts votés en novembre 2021.

Point trésorerie :

Jean-Pierre nous fait un point sur la situation comptable et bancaire. Il s'engage à reconstituer le mieux possible les comptes de 2021 pour les présenter le 10 juin. Cela sera plus facile pour le budget prévisionnel de 2022.

Philippe demande que Jean-Pierre et Alain l'accompagnent à la Société Générale après déjeuner, ce jour, de manière à reprendre un rendez-vous et de repartir avec les relevés bancaires manquants.

Il est décidé à gérer la comptabilité sur un tableur Excel. Le trésorier adjoint Alain Malnati recevra tous les 3 mois, un état de situation de la part de Jean-Pierre. Les factures seront scannées et transmises à chacun.

Une réunion le 18 mai aura lieu à la banque en présence du président et du vice-président pour avancer sur ce sujet en attendant le changement de banque (Crédit Mutuel) dès validation de la Préfecture.

Surpris par l'absence sur les fichiers de Chantal Vaussard, après analyse, sa fiche a été archivée par erreur. Philippe l'appellera et Anne-Marie effectuera la mise à jour.

Anne-Marie rappelle les difficultés qu'elle rencontre à propos de la validation des statuts auprès de la Préfecture de Paris, second refus du fait de l'absence de signature et de la présence des numéros de téléphone et mail sur le fichier.

Fin 12 h 30, repas pris en commun et payé par chacun, pas de prise en charge par l'amicale (sauf pour notre invitée).